

Audition de Mme Agnès Pannier-Runacher, ministre de la transition écologique, de la biodiversité, de la forêt, de la mer et de la pêche, sur le 3e Plan national d'adaptation au changement climatique

Date de l'audition : mardi 20 mai

Orateur de groupe : Hubert Ott

Madame la Présidente, Madame la Ministre, chers collègues,

Face à la crise profonde qui va modifier très sensiblement les conditions de vie sur terre, ce troisième Plan national d'adaptation au changement climatique est une nécessité.

Dans ce contexte, tout ce qui concerne la ressource en eau est central. Ainsi, nous devons sortir du logiciel de gestion de crise et privilégier dès maintenant l'anticipation : prendre aujourd'hui des décisions éclairées pour l'avenir.

Qu'il s'agisse des zones humides, des prairies permanentes, des sols vivants, des haies, et des retenues collinaires qui sont à développer, tout ce qui nous permettra de mieux retenir l'eau dans chacun de nos territoires est à promouvoir absolument.

Il faudra désormais cesser d'opposer les mécanismes naturels qui favorisent le maintien de l'eau et sa disponibilité, aux infrastructures historiques ou contemporaines qui prolongent cette logique et la renforcent tels que les fossés d'irrigation et tout autre ouvrage permettant de décharger localement les cours d'eaux trop pleins lors des crues saisonnières.

Réconcilier la modernité de nos capacités et ce que nous enseigne historiquement le bon sens paysan est plus que jamais la voie d'avenir.

La zone humide est un capital naturel fabuleux avec une biodiversité spécifique, mais c'est tout autant un outil de grande opportunité pour conforter la ressource en eau. Et tout cela est fondamentalement compatible.

Il n'y aura d'avenir ni pour la nature, ni pour l'agriculture, ni pour les êtres humains, sans eau ! Comprendons cette nécessité comme une convergence, et agissons en conséquence.

Le Pacte en faveur de la Haie porté par Marc Fesneau avec son objectif de 50 000 kilomètres de haies plantées d'ici 2030 reste de pleine actualité. Il produira de l'atténuation thermique et de la préservation d'humidité. Toute réduction du budget alloué à cette priorité affaiblira la dynamique de terrain construite autour de cet objectif. Agriculteurs, collectivités, chambres d'agriculture, associations, fédérations de chasseurs ont là une opportunité de combat commun qui réunit tout ce qui est nécessaire pour répondre à l'intérêt général du pays. Il est donc impératif que l'État réaffirme son soutien à ce projet qui propose l'agroécologie concrète comme un outil de résilience au service de tous.

L'agriculture est d'intérêt général majeur, la ressource en eau est d'intérêt général vital, la recherche de résilience est une obligation absolue qui doit s'inscrire dans le marbre de nos politiques publiques. Tout modèle d'avenir qui fera converger ses trois objectifs indissociables produira des effets bénéfiques au service de tous, que l'on soit agriculteurs, décideurs, entrepreneurs ou simples citoyens.

Le moment est venu de dire non à tout ce qui divise pour dire oui aux projets qui ressemblent. C'est l'obligation même de la transition que nous devons opérer.

Madame la Ministre, comment mieux associer les savoirs scientifiques, les savoirs faire locaux, les nouvelles compétences agricoles et les contributions citoyennes pour construire une stratégie d'adaptation véritablement partagée, à la hauteur des défis qui nous attendent ?

Nous avons aujourd'hui l'opportunité de fonder notre politique de l'eau sur l'anticipation, la sobriété, les impératifs de notre agriculture et le respect des écosystèmes. Ne la laissons pas passer.

Je vous remercie.